



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

Bourges, le 28/06/2021
Seul le prononcé fait foi

DISCOURS DE ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE, PRONONCÉ À L'OCCASION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES FESTIVALS À BOURGES

Messieurs les préfets, cher Jean-Christophe Bouvier, cher Henri-Michel Comet,

Mesdames et messieurs les parlementaires, du département du Cher mais également des commissions des affaires culturelles présents avec nous,

Monsieur le président de la région, cher François Bonneau,

Monsieur le président du conseil départemental, cher Michel Autissier,

Monsieur le Maire de Bourges, cher Yann Galut,

Mesdames, messieurs les élus,

Messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles, cher Fabrice Morio, cher Laurent Roturier,

Madame la présidente de l'Autorité de la concurrence, chère Isabelle de Silva,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Nous y revoilà !

Je vous en avais fait la promesse. Nous voici réunis à Bourges, pour la deuxième édition des Etats Généraux des Festivals, 6 mois après la première édition!

Quel plaisir d'être parmi vous ce matin, en clôture du Printemps de Bourges, après avoir assisté au merveilleux concert d'Alain Souchon, hier soir.

Après le temps des retrouvailles tant attendues avec le public, depuis le 19 mai dernier, voici le temps des échanges pour préparer la suite. Je souhaite que ces débats puissent prolonger le bonheur et l'optimisme qui nous saisissent depuis que les événements redeviennent possibles.

Vous le savez maintenant, dans les jours qui ont suivi ma nomination en tant que ministre de la Culture, j'ai tenu à placer mon action sous le signe des artistes et des territoires. Or, les festivals valorisent les artistes et ils maillent et font rayonner les territoires.

Il était donc tout naturel d'œuvrer pour préserver cette richesse ; voilà le sens de l'action que je mène à vos côtés, depuis maintenant plus d'un an.

La démarche des Etats Généraux des Festivals porte à la fois sur des questions de très court terme liées à la crise sanitaire, mais aussi sur des perspectives de moyen et long terme, à construire avec tous ceux qui créent et soutiennent des festivals en France : collectivités territoriales, organisations professionnelles, responsables de festivals, artistes, etc.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En réunissant tous les acteurs impliqués, les Etats Généraux des Festivals doivent permettre d'ouvrir un nouvel espace de dialogue entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organisateurs et les artistes.

Ils doivent nous permettre d'envisager des solutions afin de mieux prendre en compte les enjeux d'avenir des festivals, de repenser leur modèle pour l'adapter aux exigences qui, désormais, s'imposent à eux.

C'est pourquoi j'ai souhaité que cette deuxième édition s'ouvre sur un moment d'échanges ouverts et d'interactions : pendant le forum prévu juste après mon intervention, la parole sera libre. Des interlocuteurs de choix sont présents pour répondre à toutes vos questions – qu'ils en soient ici remerciés.

Que vous soyez présents dans la salle ou connectés en ligne, saisissez-vous de cette instance pour rendre cet échange le plus fécond possible : questions, retours d'expériences, mais aussi propositions pour l'avenir, prenez la parole !

De la même façon, après chacune des restitutions des travaux prévues cet après-midi, une demi-heure de débats est prévue. Cette répartition du temps de parole illustre la méthode que j'ai souhaitée mettre en place afin que nous puissions avancer ensemble.

La première édition a été, de ce point de vue, un succès puisqu'elle a permis de définir collectivement les priorités du travail que nous avons mené depuis.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes du ministère de la Culture qui se sont mobilisées pour conduire les travaux présentés aujourd'hui et mettre au point cette journée. Je remercie également tous ceux qui ont répondu aux nombreuses enquêtes conduites ainsi que nos partenaires dont l'accompagnement a été décisif : le Printemps de Bourges, la préfecture du Cher, et la Ville de Bourges.

Quel chemin parcouru depuis l'été dernier où les nombreuses annulations de festivals laissaient place à un sentiment d'abattement de tous ceux qui tentaient de faire vivre les festivals.

Depuis, l'Etat a répondu présent et s'est organisé pour vous accompagner. Et, alors que les derniers mois ont été teintés d'incertitude, les artistes et les festivals renouent enfin avec le public. C'est un immense bonheur qui nous a tous saisi. J'ai pu le ressentir pleinement dans les premiers festivals auxquels j'ai eu la chance d'assister: à la Biennale de la danse de Lyon dont le mythique défilé était organisé cette année en plein cœur de Fourvière, au Festival d'Anjou ou encore au Festival des Inrocks à l'Olympia.

La ferveur dont nous avons été témoins a été à la hauteur de la désolation exprimée par les Français pendant cette période.

Parce que nous avons tous pu constater à quel point nos concitoyens étaient attachés à leurs festivals. Chaque territoire a « son » ou « ses » festivals.

D'une part, ces événements constituent des expériences essentielles à tout parcours artistique. Participer à un festival est extrêmement formateur pour un jeune artiste et permet de faire émerger, chaque année, de nouveaux talents.

Le festival est pour beaucoup d'artistes un tremplin, comme un tournant dans une carrière.

Les festivals entretiennent également un lien organique et sensible avec le territoire dans lesquels ils se tiennent.

Ils contribuent à forger l'identité de la ville, du département ou de la région dans lequel ils se tiennent, et réciproquement. Un rendez-vous est pris avec les festivaliers ; un attachement réciproque se noue.

De plus, le public des festivals est un public qui mérite un nom dédié – comme nous le verrons dans l'étude conduite par le CNRS et le DEPS : « les festivaliers ».



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En effet, on ne va pas dans un festival comme on va dans un musée ou un concert isolé. Un festival se déroule très souvent dans un lieu où l'on s'offre à la découverte, parfois même sans préméditation. Découvrir des artistes, des musiques, des danses, des inspirations, des photos, des auteurs, des œuvres.

Découvrir ou redécouvrir un site que l'on connaît, mais dont la perception sera enrichie par l'œuvre qui viendra dialoguer avec l'architecture ou la nature qui le constitue. En un mot, on vient partager. La variété de l'offre sur l'ensemble du territoire national permet de répondre aux appétits culturels de chacun.

De tous âges, de tous horizons professionnels et sociaux, de tous niveaux de familiarité avec la culture, les festivaliers viennent se faire surprendre par l'atmosphère singulière qui se dégage de ces rassemblements. Le public des festivals est ainsi beaucoup plus divers et plus jeune que celui des lieux culturels.

Et enfin, toute terre de festivals sait combien ces événements structurent l'animation du territoire. L'activité économique pérenne qui s'en dégage est souvent décisive – je pense notamment au secteur du tourisme qui contribue à l'attractivité du territoire.

Tout aussi décisives : les actions éducatives qui se tiennent pendant et en dehors de la période du festival et qui sont autant de façons d'ouvrir la culture à tous.

Tous ces aspects font que les festivals sont une part de l'identité de notre pays. La France est fière de cette richesse qui attire des artistes étrangers et favorise en retour la diffusion de la création française.

C'est pour toutes ces raisons que je suis déterminée à agir pour préserver tous les festivals et que j'ai tenu à ce que, dans la crise, le soutien de l'Etat soit rapide et massif.

Au-delà des aides habituelles et des mesures du plan de relance visant les festivals, l'Etat a ainsi mis en place un dispositif inédit, avec le Fonds Festivals :

- En 2020, 10 M€ ont aidé plus de 400 festivals.
- Cette année, le ministère de la Culture mobilise 30 M€ pour aider les festivals de tous les secteurs artistiques à s'adapter aux circonstances – 20M seront consacrés aux festivals de musique et variété via le Centre National de la Musique,
- et 10M aux autres disciplines notamment par l'intermédiaire des DRAC.

J'ai, par ailleurs, pu prendre la mesure des difficultés qui se posent encore, des remises en questions, même parfois des doutes. Même si les perspectives sanitaires sont positives, la protection de la santé de tous – publics, artistes, professionnels et bénévoles – impose des précautions et une attention permanente aux évolutions.

Je tiens ici à saluer le courage et l'inventivité dont les organisateurs de festivals ont fait preuve pour adapter leurs modèles, le plus rapidement possible, et au gré des évolutions de la crise.

Même si la pandémie n'a pas totalement disparu, et que nous devons tous conserver une grande vigilance, le plus dur est maintenant derrière nous. C'est pourquoi, d'ici deux jours, les festivals debout, en intérieur (avec une jauge à 75%) et en extérieur (avec une jauge de 100%), pourront reprendre. C'est une immense satisfaction, pour ce secteur qui demeurait totalement à l'arrêt depuis 15 mois.

Ce soutien financier et le dispositif de reprise, nous l'avons construit ensemble, avec les professionnels, grâce aux concertations que j'ai souhaité engager avec les festivals dès janvier.

Nous avons su collectivement tenir et résister autant que possible aux impacts de cette crise inédite, principalement parce que nous n'avons jamais cessé de dialoguer ensemble, d'échanger, de chercher collectivement des solutions.

C'est cette méthode de dialogue, d'échange et de co-construction que j'ai initiée qui nous a permis de construire ensemble le calendrier progressif de réouverture et qui nous permettra de faire émerger des mesures utiles sur le long terme.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je tiens également à saluer l'implication et l'engagement des collectivités territoriales à nos côtés.

Comme je l'annonçais lors des premiers Etats Généraux des Festivals, le soutien de l'Etat ne peut se concevoir indépendamment de celui des collectivités territoriales qui sont, aujourd'hui, les principaux partenaires des festivals. L'engagement commun que j'ai adopté avec les associations de collectivités lors du Conseil des Territoires pour la Culture du mois d'avril, va dans ce sens : Etat et collectivités territoriales s'engagent à consolider en 2021 leur soutien aux festivals et fédérer leurs actions, non seulement pendant la crise mais également au-delà.

Je tiens ici à saluer le savoir-faire des collectivités en matière d'accompagnement des festivals. Il a, de longue date, beaucoup contribué à dessiner la carte actuelle des festivals. Je souhaite que nous puissions amplifier nos échanges et collaborations avec les collectivités territoriales pour construire ensemble un meilleur accompagnement des festivals.

Au-delà de la réponse apportée dans l'urgence, j'ai souhaité que nous engagions une vaste réflexion collective sur la place de l'Etat vis-à-vis des festivals.

Cette journée, qui est un point d'étape important dans la dynamique des Etats Généraux des Festivals, est l'occasion de restituer trois enquêtes qui permettent d'affiner notre connaissance des festivals et de leur public, dans toute leur diversité. Les données récoltées et leur analyse seront indispensables pour pouvoir élaborer une nouvelle politique de l'Etat à l'égard des festivals à horizon 2022.

Cette nouvelle politique, j'aurai l'honneur et le plaisir de pouvoir vous la présenter lors d'une troisième édition des Etats Généraux des Festivals le 1er décembre prochain, à Toulouse, dans le cadre d'un événement co-construit avec France Festivals.

C'est pourquoi j'ai tenu à ce que les travaux conduits ces derniers mois permettent aussi de porter le regard un peu plus loin : il sera donc question aujourd'hui de l'évolution du modèle économique des festivals, de l'adaptation de leur organisation aux impératifs écologiques ou de leur rôle dans les territoires.

Les rapports qu'ils entretiennent avec leurs publics, les artistes et de l'ensemble des professionnels comme des bénévoles font, vous le verrez, l'objet d'une attention particulière.

Enfin, la présentation de l'avis de l'Autorité de la concurrence sur les phénomènes de concentration dans le secteur des musiques actuelles ouvrira le champ de la réflexion en inscrivant les mutations touchant les festivals dans un cadre plus large. Je tiens à remercier chaleureusement la présidente de l'Autorité de la concurrence, chère Isabelle de Silva, pour sa présence parmi nous. Je sais que cet avis inédit a suscité des réflexions nouvelles et des questions : cette journée sera l'occasion d'approfondir le dialogue.

C'est également pour cette raison que je souhaite, dès maintenant, pérenniser l'observation des festivals.

Déjà, je vous annonce que nous disposerons d'ici la fin de l'année 2022, de la cartographie de l'ensemble des régions de France, complétant ainsi celle des 3 régions tests qui vous sera présentée cet après-midi.

Au-delà, l'inscription de plusieurs indicateurs dédiés dans le cycle des études statistiques conduites par le ministère de la Culture me paraît être un prérequis essentiel – et notamment dans l'étude des pratiques culturelles. Ainsi nous disposerons tous les 3 ans, à compter de 2022, d'un panorama à la fois global et détaillé sur la réalité des festivals en France.

Pouvoir mieux connaître les festivals, mieux soutenir leur projet : ce sont, vous le savez, deux de mes principales priorités.



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mais le Ministère de la Culture doit aussi pouvoir accompagner les festivals dans la mise en œuvre de leur événement, en développant une démarche interministérielle sur des sujets délicats. A ce sujet, je tiens à faire le point sur deux dossiers qui préoccupent beaucoup d'entre vous et dont je mesure l'importance pour la reprise générale des festivals.

La maîtrise des nuisances sonores d'une part : je sais combien la réglementation actuelle comporte de difficultés techniques pour la bonne mise en œuvre du décret – en respectant à la fois la tranquillité des riverains et l'exaltation inhérente au spectacle. Le travail interministériel se poursuit et mes équipes, en lien avec les représentants professionnels réunis au sein de l'association Agi-son mènent un travail de concertation pour élaborer un arrêté ouvrant des conditions d'application justes, compréhensibles et vérifiables.

La sécurité des manifestations d'autre part, et notamment l'application de la circulaire relative au Services d'Ordre Indemnisés (SOI) : en accord avec le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, que je remercie chaleureusement, le moratoire relatif à l'application de cette circulaire sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2021, au moyen de la signature de conventions, afin de prendre en compte la situation si particulière de cette année.

Il nous faudra continuer à échanger dans les prochains mois au sujet de l'application de cette circulaire, à partir de 2022.

Je sais pouvoir compter sur votre expertise, Monsieur le Préfet Henri-Michel Comet – merci d'être présent parmi nous aujourd'hui.

Telles sont donc les principales perspectives qui sont désormais devant nous.

Vous pouvez compter sur l'implication de tous les services du ministère de la Culture, et notamment des DRAC qui apportent une connaissance du terrain essentielle à la réflexion générale.

Je tiens à saluer l'ensemble des participants à cette journée, qu'ils soient présents ici à Bourges ou qu'ils nous suivent par écrans interposés.

Je souhaite que le travail collectif qui a été engagé puisse se poursuivre avec vous, représentants de l'Etat, élus, organisateurs de festivals, professionnels, artistes. L'état d'esprit des Etats Généraux des Festivals se poursuivra au-delà de cette journée. Un des enjeux qui s'offre à nous, est de réussir à pour transformer le trouble de cette crise en une formidable opportunité, pour toujours mieux accompagner, soutenir et promouvoir les festivals

Vous pouvez être assurés de ma détermination, au service des festivals : merveilleuse clef de voûte entre les artistes, les publics et les territoires.